Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Sophie Berthelot - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Sophie Berthelot - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (38826)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Sophie Berthelot - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (38826)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	120	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Moyennes des bulletins de 1ère et/ou Terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à l'oral	Appréciations liées aux capacités orales dans les matières étudiées au lycée ou dans l'enseignement supérieur	Très important
Savoir-être	Ouverture au monde	Appréciations liées à l'ouverture dans le cadre scolaire, périscolaires ou universitaires et éléments du projet motivé	Essentiel
	Capacité à s'investir, autonomie	Appréciations liées à l'implication dans le cadre scolaire, périscolaire ou universitaire	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Motivation exprimée dans le projet motivé	Important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra- scolaires	Intérêt pour l'histoire et la géographie	Éléments présents dans les activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les candidatures sont étudiées au fil de l'eau par 2 enseignants référents du BTS Tourisme.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'étude des dossiers fait apparaître les éléments suivants :

- l'absence de projet professionnel permettant de vérifier l'intérêt pour la formation envisagée ;
- un trop grand nombre de **projets de formation non argumentés, non motivés** : pourquoi l'apprentissage, quels métiers du tourisme envisagés ?
- un manque d'informations concernant les notes des candidats en réorientation (postbac);
- la rubrique activités et centres d'intérêt rarement complétée.

Nous conseillons aux candidats :

- d'assister aux journées **Portes Ouvertes** des établissements et de **collecter un maximum d'informations** pour venir étayer leur projet

de formation;

- de **personnaliser leur projet de formation** et de l'adapter à la formation visée (pourquoi cette formation, pourquoi cet établissement pour quoi l'apprentissage...);
- de compléter la rubrique activités et centres d'intérêt ;

Signature:

Stéphane MENET, Chef d'établissement de l'établissement Lycée Sophie Berthelot